

**RELATION FINALE ET RECOMMANDATIONS DU  
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'UTILISATION DES LANGUES  
(mandat de l'Executive Council 6 juillet 2001)**

*"Chaque langue est un musée vivant,  
un monument à la culture qui s'en est servie"*  
(D. Nettle and S. Romaine, *Vanishing Voices:  
The extinction of the World's Languages*,  
Oxford University Press, 2000)

*Certaines langues peuvent mourir ou être effacées mais il n'y a  
jamais eu et il n'y a aujourd'hui aucune possibilité que se présente  
une unification générale des langues de l'humanité. ( Benedict  
Anderson *Imagined Communities*, 1983 )*

**Table des matières**

A Avant-propos	page 3
B But et organisation du groupe de travail	page 3
C La situation actuelle	page 4
C1 Les langues officielles de l'ICOM	page 4
C2 Enquête sur l'utilisation des langues dans les Comités nationaux et internationaux	page 5
C3 Pourcentage de distribution des trois langues officielles parmi les membres de l'ICOM	page 5
C4 Langues utilisées par le Secrétariat	page 5
D Les problèmes en cours	page 6
D1 Garantir la communication	page 6
D2 Protéger les différences linguistiques	page 7
D3 La langue franche et le relativisme linguistique	page 8
D4 Relativisme linguistique et muséologie	page 10
E Recommandations	page 11
E1 Ne pas créer de séparation entre les langues officielles et les langues de travail	page 11
E2 Recommandations générales pour la gestion de l'ICOM	page 12
E3 Recommandations aux Comités Nationaux	page 13
E4 Recommandations aux Comités Internationaux	page 13
E5 Recommandations au Secrétariat Général	page 14
E6 Recommandations au Conseil Exécutif	page 14
E7 Recommandations aux groupes de travail	page 14
E8 Recommandations pour la rédaction des textes	page 14
E9 Recommandations pour l'usage de Internet et des listes de discussion	page 15
Bibliographie	page 15

## **A- Avant-propos**

L'utilisation des langues à l'intérieur d'une organisation multiculturelle e multilingues comme l'ICOM pose un certain nombre de problèmes, par le fait même de toucher aux aspects financiers, d'organisation, culturels de l'association.

En particulier, en ce qui concerne l'aspect culturel, deux objectifs principaux de l'ICOM - la protection du patrimoine culturel, même immatériel, et la collaboration technico-culturelle entre les membres - ainsi que la nécessité d'une grande circulation des informations poussent à une réflexion attentive autour de l'usage des langues.

La diversité des langues est un bien culturel de l'humanité; chaque langue doit être protégée et défendue et, autant que possible, poussée dans la vie quotidienne. En même temps, l'accès à l'information est un droit inaliénable de tout individu.

L'ICOM se trouve donc confronté à une nette contraposition entre deux exigences apparemment inconciliables: la nécessité que des nations et des groupes de langues différentes puissent communiquer, en utilisant un langage commun et l'obligation morale de protéger des langues en tant que patrimoines culturels de l'humanité. En outre l'ICOM doit faire en sorte que les barrières linguistiques n'empêchent pas la participation à l'activité de l'organisation.

En ce qui concerne l'utilisation des langues, l'ICOM a une grande responsabilité parce que ses choix peuvent déterminer la langue officielle des professionnels des musées et en promouvoir la diffusion.

## **B - But et organisation du groupe de travail**

Le groupe de travail pour l'utilisation des langues a eu pour but l'élaboration d'une proposition d'usage des langues à l'intérieur de ICOM qui assure à la fois la capacité de communiquer, la protection des langues et l'accessibilité à l'organisation. Elle a dû en même temps tenir compte de l'influence que les choix auront sur l'économie de l'ICOM, sur les ressources humaines disponibles, sur les capacités opérationnelles des comités nationaux et internationaux et sur les ressources financières.

Au cours de la première partie du travail, il sera nécessaire de récolter les informations sur l'utilisation des langues dans tous les secteurs de l'ICOM; il faudra donc approfondir nos connaissances:

- sur l'utilisation des langues locales dans les comités nationaux et sur le respect des minorités linguistiques
- sur l'utilisation des langues locales pour les activités organisées par le Secrétariat
- sur l'utilisation des langues officielles et des langues locales au cours des rencontres internationales
- sur les langues utilisées dans les publications de l'ICOM ( langues officielles et langues locales )
- sur la production de dictionnaires par les comités internationaux et sur les nécessités éventuelles

Le groupe de travail est composé des 10 membres suivants:

Pascal Makambila (EC Membre Congo)

Giovanni Pinna (EC Membre Italie)

Slim Khosrof (Tunisie)

Hildegard Vieregg (ICOFOM – Allemagne)

Lim Siam Kim (Singapour)

Ersi Philippopoulou (ICAMT - Grèce)

Françoise Dumont (Belgique)

Alda Costa (Mozambique).  
 Luis Repetto Malaga (ICOM-LAC, Pérou)  
 An Laishen (China)  
 Gurgen Grigorian (Russie)

Etant donné que certains aspects liés à l'utilisation des langues impliquent les Comités nationaux et internationaux ainsi que les organisations régionales, il est indispensable que le groupe de travail des langues travaille en liaison étroite avec les groupes de travail qui s'occupent de ces secteurs de l'ICOM.

### C- La situation actuelle

Actuellement la situation linguistique au sein de l'ICOM est la suivante:

#### C1 - Les langues officielles de l'ICOM

Selon l'article 4 du Statut: 1. *L'anglais et le français sont les langues officielles de l'ICOM; chacune d'elles a le même statut et peut être employée par un membre dans toute réunion internationale de l'ICOM* 2. *L'assemblée générale peut adopter d'autres langues officiels si les frais entraînés sont payés par les membres.*

La 20<sup>e</sup> Assemblée générale (Barcelone 2001) a adopté l'espagnol (Castillan) comme troisième langue officielle de l'ICOM.

Le statut ne prévoit aucune différence entre les langues officielle et les langues de travail.

Selon les statistiques mises à jour en 1996 les treize première langues du monde par nombre d'utilisateurs par rapport à la population mondiale sont les suivantes (selon Nettle and Romaine 2000):

- |                          |                      |
|--------------------------|----------------------|
| 1. 15% Chinois, Mandarin | 8. 2,1% Japonais     |
| 2. 5,4% Anglais          | 9. 1,6% Allemand     |
| 3. 4,5% Espagnol         | 10. 1,3% Chinois, Wu |
| 4. 3,2% Bengali          | 11. 1,2% Javanais    |
| 5. 3% Hindi              | 12. 1,2% Coréen      |
| 6. 2,8% Portugais        | 13. 1,1% Français    |
| 7. 2,8% Russe            |                      |

Selon l'Atlas of Languages, si l'on prend une classification par langue maternelle, les 20 langues les plus parlées sont dans l'ordre:

- |              |                   |
|--------------|-------------------|
| 1. Anglais   | 10. Punjabi       |
| 2. Espagnol  | 11. Javanais      |
| 3. Hindi     | 12. Binari        |
| 4. Arabe     | 13. Italienne     |
| 5. Bengali   | 14. Coréen        |
| 6. Russe     | 15. Telugu        |
| 7. Portugais | 16. Tamil         |
| 8. Allemand  | 17. Marathi       |
| 9. Français  | 18. Vietnamiennne |

Des trois langues officielles de l'ICOM, l'anglais est la première/deuxième langue par diffusion, l'espagnol la troisième/deuxième et le français se trouve à la treizième place dans le premier classement et à la neuvième dans le deuxième classement. La décision de choisir l'anglais, le français et l'espagnol comme langues officielles n'a donc pas été prise en relation à la diffusion mais sur la base de critères différents. L'anglais est de loin la langue dominante en politique, économie,

sciences et culture surtout depuis la deuxième guerre mondiale (l'anglais est la langue officielle de plus de 60% des 185 nations reconnues par les Nations Unies), le français jouit de sa réputation de langue de la culture et de la diplomatie jusqu'au début du vingtième siècle (je rappelle ici que les publications officielles de l'Office international des Musées de la Société des Nations étaient rédigées en français), enfin l'adoption de l'espagnol est la reconnaissance non seulement de son ample diffusion, mais aussi de la grande attention que portent les populations qui parlent cette langue au développement des musées, de la profession muséale et pour la protection du patrimoine culturel.

Tout semble indiquer que l'anglais, le français et l'espagnol ont été choisis comme langues officielles en tant qu'associées à des centres culturels qui ont été, sont ou seront dominants en relation aux intérêts principaux de l'ICOM. En ce qui concerne leur rapport avec l'ICOM (et donc leur importance au sein de l'association) elles peuvent être définies comme "*langues métropolitaines*", en opposition aux langues "*périphériques*" comme par exemple le russe, le chinois, l'italien, le portugais ou le grec. Cela met l'accent sur le fait que le rôle périphérique ou central d'une langue ne tient pas à la langue elle-même ou au nombre de personnes qui la parlent, mais aux différences entre les économies (et les économies culturelles) des personnes qui la parlent.

## **C2 Enquête sur l'utilisation des langues dans les Comités Nationaux et Internationaux**

Au cours des premiers mois de 2003 on a envoyé à tous les Comités nationaux et internationaux un questionnaire (voir pièces jointes) dans le but de connaître la situation de l'utilisation des langues à l'intérieur de l'association. Un pourcentage relativement peu élevé des destinataires a répondu, ce qui nous permet pas de statistique fiable. En effet sur 28 comités internationaux, cinq seulement ont répondu (NATHIST, CIMCIM, ICOMGALSS, INTERCOM, ICOMAM), et l'on a reçu 15 réponses seulement des 108 comités nationaux (Estonie, Finlande, Danemark, Chine, Allemagne, Iran, Italie, Mexique, Norvège, Roumanie, Slovaquie, Royaume Uni, Hongrie, Uruguay, Vénézuéla).

La seule constatation intéressante, bien que partielle, consiste dans le fait que les comités nationaux n'attribuent que peu ou pas d'importance à leurs minorités linguistiques.

## **C3 Pourcentage de la distribution des trois langues officielles parmi les membres de l'ICOM**

Aujourd'hui le choix des langues de la part des membres de l'ICOM est la suivante: 12.343 ont choisi de recevoir courrier et informations en anglais, 4.800 en français 1.549 en espagnol (castillan)

Cette différence peut être due aussi bien à une diffusion plus importante de la langue anglaise, qu'à un pourcentage modeste d'adhésions à l'ICOM dans les pays de langue espagnole, surtout de la part de personnes qui ne sont pas en mesure de s'exprimer et de comprendre l'anglais.

## **C4 - Langues utilisées par le Secrétariat**

(extrait du rapport du Secrétaire Général du 15 mars 2001, relatif à l'adoption de l'espagnol comme troisième langue officielle)

*1. Of ICOM's Secretariat staff of thirteen all are bilingual in French and English and two people speak Spanish in addition to French and English. Other languages spoken at the Secretariat: German, Italian and other languages depending on where people originally came from.*

*2. Working documents for the Executive Council are in English and French. It sometimes happens that documents are in English only.*

*3. Simultaneous translation during the Executive Council meetings is available in English and French. The last three meetings were exceptional because Spanish was made available by ICOM 2001. The working sessions of the Executive Council have no simultaneous translation and are mostly in English.*

*4. The working documents for the Advisory Committee are in English and French.*

5. *Simultaneous translation during the Advisory Committee meetings is available in English and French, including the separate meetings of the National and International Committees.*

6. *The financial documents are all in English and French.*

7. *Official documents for members (Membership Brochure, Handbook of Administrative Procedures, For More Information and yearly membership Circulars) are all in English and French*

8. *Official messages from ICOM's leading bodies to its members, partners or others are in English and French.*

9. *ICOM's basic documents "Code of Ethics" and "Statutes" are in English, French, Spanish and Arabic. Various National Committees in various languages translated the "Code of Ethics".*

10. *Daily contact with members by mail, telephone, fax or e-mail is approximately for 80% in English, 16 % in French, 3% in Spanish and 1 % in other languages.*

*The breakdown of the active membership's language preference at 9 February 2001 is :*

*English: 10 060, French: 4 112, Spanish: 1 323 (As a supplementary remark: we have about 3 300 German speaking members)*

#### **Publications**

12. *ICOM News is in English, French and Spanish*

*Study series is 50% in French and 50% in English (approximately); in the next ICTOP Study Series there will be some content in Spanish as well.*

13. *Special publications are mostly in English and French, however other languages may be used for a special purpose, like Italian, Hungarian and Czech for the "One Hundred Missing Objects, looting in Europe" or Arabic in the "Handbook of Standards, Documenting African Collections". Spanish has been used for (I) "One Hundred Missing Objects, looting in Latin America", (II) for the book that resulted from the workshops/conference on Cultural Tourism in Latin America and the Caribbean, held in Peru and Bolivia in 2000 and (III) for "Illicit Traffic in Latin America" as a result of a workshop in Cuenca.*

#### **Website**

15. *ICOM's website is in English and French, but for the "Code of Ethics" that is also available in Spanish.*

*The documents disseminated via ICOM-L are in French and English.*

#### **PR**

16. *Press releases and press files are in English and French.*

*In the case of regional events other languages may be used as well.*

17. *The daily work in the Communication Sector is done in French and English. Spanish is used, notably because ICOM News is also produced in Spanish.*

#### **Special Projects**

18. *Language use in the Special Projects is about 50% English, 35% French, 8% Spanish, 2% Arabic and 5% other languages.*

## **D - Les problèmes en cours**

### **D1 - Garantir la communication**

Garantir la facilité de communication entre les membres de l'ICOM, à quelque culture et pays ils appartiennent, est l'un des principaux objectifs de l'organisation, puisque il est évident que seule la possibilité de communiquer permet les échanges culturels essentiels pour que les finalités de l'ICOM puissent être obtenues.

La plus sûre des garanties s'obtient par l'usage d'une langue officielle qui est parlée par le plus grand nombre possible des membres à l'intérieur de l'association. Toutefois le choix d'une langue officielle conduit à certains inconvénients de poids:

1- elle donne un avantage aux sujets dont la langue maternelle a été choisie comme langue officielle ou aux bilingues qui se servent de la langue officielle comme d'une seconde langue. L'utilisation d'une langue apprise provoque chez les individus obligés à l'utiliser une plus grande fatigue intellectuelle, des temps de travail plus longs, une impossibilité à s'exprimer avec une propriété de langage permise dans sa langue maternelle, le risque d'être mal compris ou de ne pas comprendre les échanges. A propos de la rapidité et facilité de lecture, De Saussure a mis en évidence que, pour ceux qui maîtrisent parfaitement une langue, l'écriture glisse de phonétique à idéographique, ce qui équivaut à dire que les mots sont lus comme des signes idéographiques et non comme une succession de signes phonétiques. La lecture est donc beaucoup plus rapide pour ceux qui maîtrisent une langue que pour ceux qui ne la possèdent que phonétiquement.

2 - toute langue est l'expression d'une culture; les personnes obligées à s'exprimer dans une langue différente de la leur voient s'opérer un glissement de leur culture vers la culture de l'autre; l'adoption d'une langue officielle unique tend donc à gommer les différences culturelles. Il s'agit des prémisses de la théorie linguistique dite relativiste, chère, entre autres, à Humboldt et à Heidegger, qui considère que l'esprit est inséparable du langage (voir plus loin le paragraphe 3 "La langue franche e le relativisme linquistique).

3 - elle crée une barrière linguistique autour de ceux qui sont en mesure de s'exprimer et de comprendre la langue unique adoptée, barrière qui se reproduit dans la participation à l'association dans son ensemble. Un exemple de ceci est fourni par l'ICOM elle-même: un des critères de sélection pour la participation au workshop "Use of new technologies for museum " (Willemstad, Curaçao, Netherlands Antilles 22-25 aout 2001) organisée par le Secrétariat, est la connaissance de la langue anglaise (fluency in english) qui a naturellement exclu les membres parlant espagnol, français, hollandais etc.

4. elle impose le bilinguisme comme condition essentielle de participation à l'ICOM. Favoriser la pluralité linguistique est certainement un moyen pour garantir une plus grande communication entre les membres de l'ICOM, sans contrer les identités locales. Toutefois on ne voit pas quels sont les moyens de l'ICOM dans ce domaine.

5. elle limite la diffusion des activités de l'ICOM à l'extérieur de l'association, auprès des populations moyennement multilingues, ou auprès de sujets non appartenants à l'ICOM et n'étant pas en mesure de parler la langue unique choisie par l'association.

L'adoption de plusieurs langues limite les problèmes que nous avons signalés uniquement du point de vue du pourcentage des personnes concernées, mais n'élimine pas le problème de la barrière linguistique et de l'homogénéisation de la culture. De plus l'élargissement à plusieurs langues officielles a toujours un effet sur les coûts, aussi bien pour la gestion du Secrétariat et des réunions que pour la production de la documentation.

## **D2 - Protéger les différences linguistiques**

Les langues ont un rôle important d'identification communautaire. "*On est ce que l'on parle*" ont dit les linguistes anglais Daniel Nettle et Suzanne Romaine, et le chef maori Sir James Henare, disparu en 1989, avait l'habitude d'affirmer: "*La langue est la force vitale de la culture maori et de notre mana. Si la langue meurt, comme disent certains, que nous restera-t-il? Je demande alors à notre peuple: qui sommes nous?*". Et un proverbe gallois va dans le même sens "*Heb iaith, heb genedl*" c'est à dire "*pas de nation sans langue*". Préserver les langues signifie préserver les différences culturelles et sauver les autonomies culturelles des minorités. Le refus d'utiliser une langue locale, l'imposition d'une langue différente de la langue locale font partie des moyens utilisés pour détruire les identités des communautés. L'ethnologue français Jean-Loup Amselle a écrit que "*parmi les droits des minorités il y a aussi celui de renoncer à leur culture, de telle sorte que les dominants ne puissent pas avoir la possibilité de choisir à leur place le type de culture ou de langue qu'ils considèrent le plus adapté*".

L'importance des langues comme éléments du patrimoine de la culture mondiale a été relevé en nombre de lieux et de circonstances.

Récemment l'UNESCO a relancé l'importance de la protection de la diversité linguistique dans la déclaration sur les différences culturelles proposée pour la discussion de la 31<sup>o</sup> session de la Conférence Générale ( octobre 2001). L'article 5 de cette déclaration affirme "*Cultural rights are integral part of human rights. The flourishing of creative diversity requires the full implementation of cultural right as defined an article 27 of the Universal Declaration of Human Rights and in Articles 13 and 15 of the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights. All persons should therefore be able to express themselves and to create and disseminate their work in the language of their choice, and particularly in their mother language*". Dans le même document l'UNESCO propose de poursuivre des objectifs posés par les droits à la diversité culturelle: "*safeguarding the linguistic heritage of humanity and giving support to expression, creation and dissemination in the greatest possible number of languages (point 5), encouraging linguistic diversity at all levels of education (point 6)*"

L'ICOM s'est aussi occupé de la défense des différences linguistiques. Le cinquième point cité par le Comité de programme et contenu dans le rapport présenté par la 20<sup>o</sup> Assemblée générale, dit: "*Un des modes d'expression de la culture est sa langue. Or la disparition et la transformation de nombreuses langues sont en train de s'accélérer. Tous doivent reconnaître et s'attaquer à la menace fondamentale ( que constitue la disparition de la diversité des langues) qui est portée au patrimoine collectif et à la culture*".

La nécessité d'oeuvrer pour la protection de la diversité linguistique est donc un devoir auquel l'ICOM ne peut se soustraire.

### **D3 – La langue franche et le relativisme linguistique**

Dans de nombreux milieux scientifiques et culturels on considère que l'adoption d'une langue unique serait extrêmement positive parce que elle garantirait une communication universelle, ferait tomber les barrières linguistiques et garantirait à tout le monde un accès identique au savoir et une identique capacité et force d'expression.

On oublie toutefois que l'adoption d'une langue franche est une opération à fort potentiel de sélection , parce qu'elle écarte de la possibilité de communiquer et de s'exprimer des tranches importantes de la société, en particulier les classes économiquement et politiquement plus faibles, ainsi que des communautés entières, les plus défavorisées. Ce qui s'est passé pendant des siècles avec le latin et le français, se passe aujourd'hui avec l'anglais. Beaucoup d'auteurs ont insisté sur le fait que une langue franche est adoptée en se servant de la langue parlée dans les nations et dans les communautés ( quand il s'agit de territoires non nationaux) à économie plus développée et donc plus puissantes économiquement et politiquement. La diffusion d'une langue franche dans un pays parlant une autre langue s'affirme par l'adoption progressive de cette langue de la part de sa classe dirigeante – aussi bien pour le développement d'activités économiques, que pour s'adapter à un modèle de société considéré "supérieur" ( Hagège 2000; Nettle and Romaine 2000).

Etant donné que l'établissement d'une langue franche dérive du pouvoir économique et politique du pays dont elle est la langue maternelle, et puisque l'usage de cette langue accorde au pays en question un avantage considérable, on entre dans une spirale vertigineuse, dont le résultat final est le déclin et la mort des langues subalternes et surtout l' asservissement des cultures auxquelles ces langues se rapportent par rapport à la culture de la langue devenue dominante. Par exemple, avec la diffusion de l'anglais comme langue franche, nous assistons non seulement à la disparition de nombreuses langues locales, désormais inutilisées, mais à la tendance à homogénéiser les cultures au modèle culturel ( et économique bien sûr) du pays dont la langue est dominante. Il s'agit en somme d'une sorte de lutte pour l'existence dont le résultat est une "sélection naturelle" des langues.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Le succès de l'anglais comme langue franche a évidemment des raisons économiques et politiques, même si il existe des avis contraires. On a dit par exemple que la diffusion de l'anglais comme langue universelle est due au fait qu'il s'agit d'une langue démocratique n'ayant jamais été

Si nous considérons la question de la langue franche sous cet angle, il apparaît évident que le choix d'adopter une langue franche ( ou une langue nouvelle ) est l'acte volontaire d'une communauté, par exemple la communauté scientifique, une certaine communauté littéraire, une communauté religieuse ou une communauté politique. Une fois ceci admis, le problème qui se pose est celui-ci: si ceux qui adoptent une langue sont aussi portés à adopter la culture qui va avec. Puisque la langue est le moyen de communication le plus direct entre les individus, je crois qu'une réponse positive à cette question s'impose. Et la démonstration vient du fait que la conservation des langues a toujours été un élément fondamental de la conservation des identités nationales (Jordanova 1996), et que, surtout par le passé, les minorités linguistiques ont été au centre de revendications autonomistes<sup>2</sup>. Cela signifie que la langue n'est pas un moyen de communication neutre, mais une voie de transmission culturelle, qui fait en sorte que quand une communauté adopte la langue d'une autre communauté elle en adopte aussi la culture, les habitudes et, enfin, la pensée ( donc l'art et la littérature aussi ):

Que la langue ne soit pas neutre mais soit une "*forme qui forme, modèle et modifie ce dont on parle*" est affirmé par exemple par Leibnitz, qui déclara aussi que "*même si nous reflètons le monde, nous le faisons d'un certain point de vue , qui pourrait être linguistique*": De la même manière Wilhelm von Humboldt affirma l'union inséparable de la langue et de l'esprit, et donc de la pensée. Quand un individu parle allemand, danois, français ou italien – pensait-il--- sa pensée est modelée et construite par son langage; parler italien signifie penser italien.

A ce qui a été appelé relativisme linguistique, dont le slogan pourrait être construit à partir de l'expression de Benjamin Lee Whorf "*la grammaire est une vision du monde*", on oppose l'interprétation universaliste du langage (qui a ses racines dans le structuralisme qui voit dans le langage uniquement un système de signes conventionnels), pour lequel le langage est double: il contient une structure profonde et non modifiable et une superficie variable, de telle sorte que les différences linguistiques deviennent un phénomène superficiel.

Relativisme et universalisme sont les interprétations fonctionnelles respectives de ceux qui voient dans la langue un élément d'identité (Anderson 1983) et de ceux – les scientifiques particulièrement—qui pensent qu'il est indispensable qu'il existe un langage scientifique universel et qui, comme l'a rappelé Hauge (1996), considèrent que l'on ne peut pas parler de science anglaise ou française comme l'on parle de littérature anglaise et de littérature française.<sup>3</sup>

C'est sur la possibilité de distinguer les littératures que se base la conviction d'une connexion véritable entre langage et pensée et la négation de l'idée que la différence des langages soit seulement structurelle.<sup>4</sup>

---

associée à des régimes totalitaires (Brandt in Hauge 1996 ), au fait qu'elle ait une structure plus simple que les autres langues, ou parce qu'elle est plus tolérante. Mais ces hypothèses me semblent tout à fait secondaires.

<sup>2</sup> Comme il apparaît dans le si intéressant livre de Benedict Anderson *Imagined Communities*, les langues ont été utilisées au XIX siècle pour la création des nationalismes européens.

<sup>3</sup> Hans Hauge a écrit à ce sujet "*We react to the phrase French chemistry but not to the phrase French literature or language. Why? Because we don't believe that there is a particular French way of doing chemistry...*".

<sup>4</sup> En faveur du relativisme linguistique on peut faire référence aux inscriptions grecques et irano-araméennes, comme Josef Wiesehofer (2003, page 81). Il s'agit d'inscriptions retrouvées dans la partie occidentale du règne de Maurya ( l'Afghanistan d'aujourd'hui ) qui racontent l'envoi d'ambassadeurs de la part du roi Maurya Aoka (III siècle a.C.) en Egypte, à Cirène, en Epire, en Macédoine et en Syrie pour répandre le message du dramma (le droit chemin). Du point de vue linguistique il est intéressant de remarquer que les inscriptions grecques sont très différentes de celles irano-araméennes, elles se démarquent du modèle indien et se relient sous l'aspect linguistique et sous celui des contenus aux connaissances et aux usages du public auxquels elles s'adressent, en respectant donc la sensibilité linguistique et les formes expressives des citoyens

Toutefois même dans le domaine scientifique des voix se sont levées en faveur du relativisme linguistique et d'une inévitable connexion entre langage et culture. Par exemple le biologiste Michael T. Ghiselin a mis en évidence l'importance des problèmes de communication reliés à la diffusion importante d'une langue franche dans le domaine scientifique et dans la transmission déformée ou partielle des informations. “ *Today – écrit-il – we are cursed by English serving as lingua franca with the result that much of the nineteenth century literature is unintelligible to younger scientists*”.<sup>5</sup> (Ghiselin 2001). Dans le domaine scientifique, relève encore Ghiselin, l'adoption d'une langue franche produit des effets divers: pour être lus, les scientifiques dont la langue maternelle est peu diffuse, comme l'italien ou le russe, sont contraints d'utiliser une langue différente pour s'exprimer, en adoptant les modèles et donc la culture des pays de la langue par la quelle ils s'expriment. En outre le grand public qui, contrairement aux savants, n'est pas en mesure de comprendre la langue utilisée doit ses propres connaissances scientifiques aux traducteurs. Toutefois, comme il est normal que l'on ne traduise que des ouvrages de divulgation dont les auteurs ne sont pas toujours engagés dans la recherche scientifique active, mais sont souvent des journalistes ou des divulgateurs scientifiques professionnels, le résultat est que ce qui est diffusé appartient au domaine de la simplification ou à des adaptations de la pensée scientifique originelle.

Si, comme nous l'avons dit, le choix d'une langue peut être l'acte volontaire d'une communauté, et si le langage et la culture sont indissociables, alors le choix volontaire d'une langue franche devient un choix avec des aspects philosophiques. C'est le cas de la communauté scientifique internationale: en choisissant l'anglais comme langue d'échange général ( et en lui confiant une dictature qui n'a de semblable que celle du latin, dans le lointain passé ) elle a fait un choix qui se base sur un fondement important: l'interprétation de la science comme un ensemble universel et homogène, monoculturel en tant que privé de relations avec la réalité des différentes cultures humaines.

#### **D4 - Relativisme linguistique et muséologie**

Tout cela induit à une réflexion sur la Muséologie. Peut-on interpréter la muséologie comme on interprète la science ? La muséologie est-elle elle aussi universelle, homogène, monoculturelle et détachée des différentes cultures ?

La muséologie n'a pas encore de vraie définition : ni discipline, ni science, ni système, elle est aujourd'hui considérée un ensemble d'actions, de techniques, d'outils et de constructions qui ont à voir avec une pluralité de sujets, de domaines et de sujets—individus, communautés, groupes de pouvoir, identité, mémoire, économie. Elle n'a pas de définition universelle et cela apparaît évident si l'on considère que le terme « muséologie » est interprété et utilisé de manière différente dans les différentes langues (André Devallée, communication personnelle).<sup>6</sup> On peut dire la même chose

---

grecs qui habitaient le règne de Maurya: leur message reçoit au moins en partie une patine platonique et aristotélique. En revanche les inscriptions en langue araméo-iranienne s'adressent aux habitants iraniens de l'Iran oriental et de l'Inde occidentale dans des inflexions pour eux familières.

<sup>5</sup> L'ignorance des langues s'accompagne de l'ignorance du monde. Si d'un côté ceux dont la langue maternelle est choisie comme langue franche se trouvent dans une position privilégiée, parce qu'ils ne sont pas obligés d'apprendre d'autres langues pour être compris presque universellement, de l'autre côté l'absence de cette obligation risque de limiter leur connaissance de leur propre culture. Ce risque paradoxal conduit à des affirmations analogues à celle exprimée par Thomas Babington Macaulay, président du Comité pour l'éducation publique au Bengale en 1834 “*un seul rayon d'une bonne bibliothèque européenne équivaut à toute la littérature de l'Inde et de l'Arabie*” (in Anderson 1983).

<sup>6</sup> Je remercie André Devallée pour m'avoir permis de consulter son Thesaurus encore inédit.

de l'aire d'application principale de la muséologie, le Musée, dont on a donné des définitions et donc des interprétations très différentes, surtout quand on considère les définitions non-bureaucratiques, celles qui tentent de définir la nature et non les actions.<sup>7</sup>

Tout ceci fait qu'il est difficile de soutenir qu'il existe une muséologie universelle, homogène, monoculturelle et indépendante des cultures dans lesquelles elle est pratiquée. Et comme, on l'a vu, la culture et la langue sont un ensemble compact, je considère que l'adoption d'une langue franche dans ce domaine est une solution tout au plus au rabais.

Protéger la différence linguistique signifie donc non seulement préserver les langues comme éléments du patrimoine immatériel, mais aussi garantir la sauvegarde des identités culturelles, dont chacune est à son tour en mesure de développer une muséologie particulière : sauvegarder la variété linguistique signifie donc garantir une diversité d'approches dans le domaine muséal.

## **E- Recommandations**

Le Groupe de Travail considère que pour garantir la communication à l'intérieur de l'ICOM et en même temps sauver et protéger la diversité linguistique, il est nécessaire de procéder dans les directions suivantes:

### **E1- Ne pas séparer les langues officielles des langues de travail**

Normalement dans les organisations internationales il y a une nette distinction entre les langues officielles et les langues de travail. La Communauté Européenne a 11 langues officielles (qui sont les langues des 12 pays membres) et trois langues de travail (anglais, français, allemand)<sup>8</sup>, tandis que les Nations Unies ont six langues officielles et deux langues de travail.

La différence entre les langues officielles et les langues de travail consiste principalement dans le fait que les premières sont obligatoirement utilisées dans les documents et au cours des réunions officielles (assemblée plénières, commissions etc.) tandis que les langues de travail sont utilisées dans les documents préparatoires et dans les actes internes à l'organisation.

Comme nous l'avons dit, le statut de l'ICOM ne prévoit pas l'existence de langues de travail en plus des langues officielles et d'après le rapport du Secrétaire général l'identification entre langues de travail et langues officielles est évidente.

Etant donné que les langues de travail sont en même temps des langues officielles, il apparaît que une nouvelle langue officielle - comme c'est le cas pour l'espagnol - conduit à une augmentation des coûts de gestion et à une charge supplémentaire du travail du secrétariat, comme l'a souligné le secrétaire général dans son rapport cité. Faisons un exemple: en ce qui concerne la traduction simultanée, le passage de deux à trois langues porterait à une augmentation des combinaisons de deux à six.

---

<sup>7</sup> Il existe deux typologies de définitions de musée: les définitions relatives aux fonctions des musées et qui sont le fait surtout des législations, des organismes et des associations ( ICOM, AAM etc.) et les définitions relatives à la nature des musées qui ont été proposées par de nombreux auteurs (Cameron, de Varine, Sullivan) ou par des mouvements intellectuels ( par ex. La nouvelle Muséologie) A ce propos je rappelle ce qui a été écrit par Stephen Weil *"That museums should be commonly defined in functional rather than purposive terms is not surprising. The very utility of a definitio is to clarify what is different and distinctive about the subject it defines. What is different and distinctive about museums, of course, is that they collect and display objects. That they do so for a larger and publicly beneficial purpose -a purpose that they may to a degree share with a community's schools, hospitals, churches symphony orchestras and dry-care facilities- is neither different nor distinctive. Ergo the museums at bottom do have a larger and publicly beneficial purpose is not a characteristic that often appears in their definition. (...)."*

<sup>8</sup> Avant l'élargissement à 25 membres.

Toutefois nous pensons que, en ce qui concerne l'introduction de l'espagnol (castillan), il ne faudrait pas faire exister à l'intérieur de l'ICOM une séparation entre langues officielles et langues de travail, en gardant l'anglais et le français comme langues de travail et en reléguant l'espagnol comme simple langue officielle non opérationnelle. Voici les considérations qui portent à s'opposer à cette solution :

- L'espagnol (castillan) a été adopté officiellement comme troisième langue de l'ICOM par la 20<sup>e</sup> assemblée générale de Barcelone à l'unanimité.
- L'espagnol (castillan) est la troisième langue parlée au monde, comme il apparaît des statistiques que nous avons évoquées plus haut, tandis que la deuxième langue officielle de l'ICOM, le français, occupe le 10<sup>e</sup> ou le 13<sup>e</sup> rang dans les statistiques. Comme on l'a déjà dit, le français est une des langues officielles de l'ICOM depuis sa fondation, pour des raisons culturelles et historiques. Je rappelle à ce propos qu'il est la langue officielle de l'office international des musées et de la revue *Museion*. Le français est donc de droit une des langues officielles, même s'il ne représente pas un pourcentage très élevé d'utilisateurs.
- En tant que association vivante, l'ICOM ne peut se référer uniquement à des traditions historiques, mais se doit de adapter sa propre organisation aux changements des temps et des mouvements culturels.
- Le nombre relativement peu élevé de membres qui ont demandé à recevoir leur courrier en espagnol (1.549) est le signal d'une diffusion modeste de l'ICOM dans les pays hispanophones.
- Une utilisation plus soutenue de l'espagnol peut donc être le moteur d'une diffusion plus importante de l'organisation dans ces pays.

Il est donc de l'avis du Language Working Group que l'espagnol (castillan) soit parmi les langues de l'ICOM au même niveau que l'anglais et le français et que l'on ne fasse pas de différences entre les langues officielles et les langues de travail.

## **E2- Recommandations générales pour la gestion de l'ICOM**

L'adoption de trois langues officielles garantit la facilité de communication à l'intérieur de l'ICOM entre la plupart des membres, mais pas entre tous les membres parce que certains ne sont pas en mesure de comprendre ou de s'exprimer aisément dans une des langues officielles. Il est nécessaire que l'ICOM garantisse même à ceux-ci l'accès aux contenus, aux valeurs et aux activités de l'association. L'ICOM, pour des raisons liées à la langue, ne peut pas se permettre d'exclure du débat international sur les musées, sur la muséologie et sur le patrimoine une fraction des professionnels des musées, ni se priver de l'apport intellectuel et professionnel que ces personnes sont en mesure de donner.

Communicabilité, accessibilité et protection de la diversité linguistique peuvent être favorisées en invitant les comités nationaux et internationaux et tous les secteurs de l'ICOM à se mobiliser pour ces trois objectifs.

Voici les recommandations :

1. tout acte officiel (pv du Comité Consultif, documents des Groupes de travail, bilans, pv des réunions du Conseil Exécutif, du Comité Consultif etc...) toute publication officielle (statut, code de déontologie professionnelle, rapport d'activité triennal, brochures de bienvenue aux membres etc.) et house organs de l'ICOM ( ICOM news) devront être rédigés dans les trois langues officielles : anglais, français et espagnol (castillan).
2. Le site web de l'ICOM devra être en trois langues
3. la liste de discussion de l'ICOM et les Studies Series devront être accessibles aux contributions dans les trois langues
4. les réunions officielles de l'ICOM ( assemblée générale, sessions plénières de la conférence générale, réunion du Comité Consultif, réunions du Conseil Exécutif) devront prévoir la traduction simultanée dans les trois langues

5. pour l'assemblée générale et les sessions plénières de la Conférence générale il est souhaitable l'utilisation de la langue ou des langues du pays hôte, en plus des langues officielles.

Pour réduire les coûts de gestion du Secrétariat général, celui-ci pourra adopter une des trois langues officielles comme langue de travail, en se limitant aux documents internes du Secrétariat ; toutefois le document destiné à circuler parmi les membres de l'ICOM devra être en trois langues.

L'utilisation de langues non officielles ( par exemple le russe, l'arabe, le portugais, l'italien etc.) doit être possible dans les actes et publications qui se réfèrent à un secteur linguistique spécifique de l'ICOM et qui donc ne concernent pas l'ICOM dans son ensemble.

### **E3- Recommandations aux Comités Nationaux**

Un rôle important pour augmenter l'accessibilité à l'ICOM, abattre les barrières linguistiques et, en même temps, protéger les langues locales, doit être assumé par les comités nationaux qui auront la charge de diffuser les contenus de l'ICOM au niveau local et dans les langues locales.

A ce propos, les comités nationaux devront être sollicités à utiliser les langues locales pour leurs activités et tenir compte des différences linguistiques existantes à l'intérieur du pays qu'ils représentent (par ex. castillan, catalan et basque pour l'Espagne), afin de ne pas créer de ruptures à l'intérieur de la communauté nationale.

Ils devront s'engager à traduire dans les langues locales et à diffuser les documents fondamentaux de l'ICOM ( statut, code de déontologie, présentation de l'ICOM, résolutions, documents-programmes etc., volumes comme l'histoire de l'ICOM, documents d'intérêt général liés à l'activité et aux finalités de l'ICOM -- comme la convention de l'UNESCO de 1979 et la Convention Unidroit de 1998 sur le trafic illicite-- de documents ou de publications des comités internationaux considérés de grand intérêt scientifique ou général, comme le Thésaurus que André Desvallée est en train d'élaborer pour ICOM, de publications de l'ICOM considérées importantes pour le pays, par exemple le manuel prévu pour la prévention des désastres naturels ou les volumes de la série "*Cent objets disparus*". En ce qui concerne ces derniers, je considère personnellement qu'il serait plus efficace de les diffuser auprès des populations victimes des pillages, plutôt qu'auprès des polices, et qu'une traduction dans les langues locales est toujours nécessaire. Les ressources pour ces activités devront donc être trouvées dans les lieux concernés, en créant des conventions avec les gouvernements. Les Comités Nationaux devront tâcher de garantir autant que possible la traduction simultanée dans la langue locale pendant les congrès organisés par eux ainsi que la traduction des actes.

Recommander aux Comités Nationaux l'utilisation des langues locales est essentiel, pour que l'on ne perde pas l'usage du lexique muséologique des langues locales et pour décourager l'utilisation ou la création de mots mutants provenant de la langue franche (en particulier l'anglais). Cela pour garantir –comme on l'a affirmé – l'identité culturelle des muséologies locales.

A travers ces activités les comités nationaux devraient dépasser le rôle de simples agences de gestion des membres et devenir de vraies "*agences de promotion, d'information et de liaison*" en mesure de relier les communautés locales de professionnels à l'ensemble de l'organisation et d'assumer un rôle de protection du patrimoine matériel et immatériel local.

### **E4- Recommandations aux Comités Internationaux**

Parce qu'ils regroupent des spécialistes du monde entier, les Comités Internationaux s'obligent à utiliser une langue commune, mais pas nécessairement à l'usage des trois langues officielles. Il est souhaitable qu'ils utilisent au moins une des trois langues officielles dans les documents de travail, dans les rencontres officielles et pour les publications scientifiques. Toutefois il est aussi souhaitable que pour les rencontres scientifiques l'on utilise, à côté d'une langue officielle, la langue locale et cela pour garantir le maximum d'accessibilité (même aux non-membres de l'ICOM) et pour permettre l'accès aux langues périphériques. Au cas où l'on utilise une langue locale, il est nécessaire de prévoir une traduction simultanée avec une de trois langues

officielles. Le financement ne devra pas peser sur l'ICOM mais devra venir de la localité intéressée ou pris en charge par le comité international.

Les publications scientifiques produites par les comités internationaux, comme les Cahiers d'études ne doivent pas nécessairement être traduites dans les trois langues officielles. Bien qu'une langue unique soit opportune, on ne peut exclure l'usage simultané de trois langues officielles dans une même publication. L'usage d'une autre langue est possible dans les publications destinées à une réalité linguistique spécifique.

Les comités internationaux peuvent avoir un rôle important pour faciliter la communication aussi bien que pour protéger les langues locales par la réalisation (en collaboration avec les comités nationaux intéressés) de dictionnaires techniques plurilingues comme le Vocabulary of Museum Security Terms, publié par le Comité ICMS ou la rédaction de lexiques.

### **E5-Recommandations au Secrétariat Général**

Dans les pages précédentes nous avons recommandé (2A/6) que tout acte du Secrétariat Général destiné à la distribution externe au secrétariat soit rédigé dans les trois langues de l'ICOM, tandis que les documents internes pourront être rédigés en une seule langue.

De plus, pour faciliter la communication entre les membres il est opportun que le Secrétariat Général tienne compte les recommandations suivantes:

1. veiller à ce que les langues locales soient utilisées – parallèlement à toutes les langues officielles – au cours des manifestations qu'il organise
2. au cours des réunions promues par le Secrétariat Général, l'usage d'une seule langue officielle sera possible au vu des capacités linguistiques des participants.
3. que les comptes-rendus de ces réunions soient traduits dans la langue locale et amplement diffusés sur le territoire grâce à la collaboration des Comités Nationaux locaux. C'est d'autre part un usage déjà établi: au Workshop on the Protection of Cultural Heritage in Southern Asia (Hanoi, Vietnam 9-13 avril 2001) le vietnamien a été utilisé comme langue de travail avec l'anglais et l'on a demandé au Ministère de la culture et de l'information du Vietnam la traduction en vietnamien des relations.

### **E6- Recommandations au Conseil Exécutif**

Le Conseil Executif peut jouer un rôle actif en favorisant l'accessibilité de tous les membres aux valeurs et aux contenus de l'ICOM. D'une part il devra veiller à ce que l'on mette en valeur les langues locales dans les manifestations organisées par les comités nationaux, internationaux et par le Secrétariat, d'autre part il pourra inviter les comités internationaux à mettre en oeuvre des dictionnaires multilingues concernant des matières dont l'intérêt serait évident en tant que moyen de communication particulièrement important. Il devra en outre veiller à ce que les trois langues officielles soient utilisées au même niveau dans les documents relatifs au réunions officielles (Conférence Générale et Assemblée Générale) et que au cours de ces réunions soit garantie la traduction simultanée dans les trois langues.

### **E7- Recommandations aux Groupes de Travail**

Les documents produits par les groupes de travail devront être traduits et diffusés dans les trois langues officielles de l'ICOM.

Au cours des sessions de travail, le choix de la langue ou des langues devra être fait en considérant la composition linguistique du groupe.

### **E8- Recommandations pour la rédaction des textes**

Pour que soit facilité à tous les membres l'accès aux textes produits par les différents segments de l'association ( Secrétariat Général, Groupes de travail etc ) et une compréhension immédiate, il est indispensable que ces documents soient rédigés de la manière la plus simple

possible: peu de pages, dans un langage qui évite les termes inusuels, les phrases compliquées et les répétitions inutiles.

On conseille donc d'éviter les documents de centaines de pages, qui coûtent en traduction et qui sont d'une lecture ardue pour les membres qui n'appartiennent pas aux groupes linguistiques appartenant aux trois langues officielles.

### **E9- Recommandations pour l'usage de Internet et des listes de discussion de l'ICOM**

Le Language Working Group est convaincu qu'il existe un rapport inversé entre la rapidité de la circulation de l'information ( l'usage de Internet et de l'e-mail ) et l'accessibilité linguistique et pense que en ce qui concerne le courrier électronique il faut considérer deux problèmes:

1. l'inaccessibilité pour certains membres à internet, dans les pays en voie de développement
2. la maîtrise imparfaite de la langue dans laquelle se passent les discussions par mail, presque toujours l'anglais. A ce propos, il est important de ne pas oublier que ceux qui n'ont pas comme langue maternelle une des trois langues officielles, ne maîtrisent pas toujours parfaitement l'une d'elle. Nombreux sont ceux en mesure de comprendre l'anglais, le français ou l'espagnol, mais nombreux sont aussi ceux qui ne peuvent pas écrire correctement une de ces langues. Pour ceux-là il est donc difficile de participer à des discussions par internet : parce que ils sont en mesure de comprendre mais non de répondre.

En ce qui concerne l'utilisation du courrier électronique, le Language Working Group préconise donc :

1. que l'on évite d'envoyer uniquement par mail des documents qui doivent toucher la totalité des membres :
2. que les messages électroniques et les discussions par internet respectent les choix de concision et de simplicité
3. que la liste de discussion de l'ICOM évite autant que possible l'habitude de répondre aux messages en ajoutant sa contribution aux messages précédents.

Giovanni Pinna

Membre du Conseil Executif

Paris, 9 février 2004

### **Bibliographie**

Amselle J-L, 1990 – *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*. Éditions Payot, Paris.

Anderson B., 1983 – *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Verso, London.

Chartier R., Corsi P., 1996 – *Sciences et langues en Europe*. Centre Alexandre Koyré, Paris.

Comrie B., Matthews S., Polinsky M., (eds.), 2003 – *The Atlas of Languages*. Quarto Publishing, New York.

De Saussure F., 1922 – *Cours de linguistique générale*. Edition Payot, Paris.

Ghiselin M.T., 2001 – *The assimilation of Darwinism in systematic biology*. In Minelli A., Casellato S.: *Giovanni Canestrini Zoologist and Darwinist*. Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, Venezia: 265-281.

Hagège C., 2000 - *Halte à la mort de langues*. Éditions Odile Jacob, Paris.

Hauge H., 1996 – *Nationalising Science*. In Chartier R., Corsi P.: *Sciences et langues en Europe*. Centre Alexandre Koyré, Paris: 159-168.

Jordanova L., 1996 – *Science and National Identity*. In In Chartier R., Corsi P.: *Sciences et langues en Europe*. Centre Alexandre Koyré, Paris: 221-231.

Josef Wiesehöfer J., 2003 - *La Persia antica* Il Mulino, Bologna.

Humboldt W. von, 2000 – *La diversità delle lingue*. Laterza, Bari.

Nettle D., Romaine S., 2000 – *Vanishing Voices: the Extinction of the World's Languages*. Oxford University Press, Oxford.